



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER

L'Albanois

Avril 2026

Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Alban,

Depuis bientôt six mois, à la suite de l'élection du 2 novembre dernier, votre Conseil municipal renouvelé s'affaire à prendre en main les différents projets en cours, les nouveaux dossiers ainsi que ceux qui resurgissent du passé.

Votre Conseil municipal tient à vous assurer que nous travaillons avec rigueur, engagement et dans l'intérêt commun de la municipalité et des citoyens, avec diligence, afin de prendre des décisions réfléchies pour le développement de notre municipalité et dans le respect d'une saine gestion des finances publiques et des payeurs de taxes de Saint-Alban.

Un printemps mouvementé

Le printemps commence à s'installer de façon parfois chaotique, comme ce fut le cas avec les conditions météorologiques variées des derniers jours, qui ont culminé dimanche matin avec le débordement de la rivière Noire dans le secteur du chemin du Vieux-Moulin-à-la-Rivière-Noire, menaçant la stabilité du pont enjambant la rivière au même endroit.

Nous tenons à remercier la vigilance d'un citoyen qui a informé rapidement le service d'urgence 911, permettant ainsi le déploiement rapide de notre représentant des travaux publics, M. Étienne Blouin, le chef pompier, M. Richard Thibault et l'équipe d'urgence de notre caserne de Saint-Alban.

Les autorités responsables du Ministère du Transport ont également constaté la situation en urgence dimanche avant-midi et édicté les mesures à suivre pour assurer la sécurité des citoyens touchés. La baisse de la crue des eaux, qui s'est poursuivie, a permis le 21 avril d'extirper de la rivière un arbre mature qui obstruait presque entièrement le cours d'eau et menaçait la stabilité du pont.

Merci à tous les pompiers, à Étienne Blouin et à Jocelyn Perron, maire suppléant, pour leur rapidité d'intervention permettant d'assurer la sécurité des citoyens.

Entretien printanier

Avec le printemps vient aussi le temps de l'entretien saisonnier, avec son lot de corvées : nettoyage des débris, entretien du terrain et des espaces extérieurs, et possiblement la mise en œuvre de certains projets de renouvellement d'équipement.

La Direction municipale tient à vous rappeler l'importance d'effectuer ces travaux de nettoyage printaniers avant que le processus de suivi annuellement effectué par le service des infrastructures et de la réglementation municipale ait lieu. Merci à l'avance à vous toutes et tous de votre collaboration.



Prochaine réunion du conseil :

11 mai 2026 à 19 h 30

L'avenir de l'église de Saint-Alban

Le comité de l'Avenir de l'Église s'active à identifier des avenues possibles et des propositions qui pourraient sécuriser le destin de l'église construite en 1886.

Le comité consultatif s'est doté d'un échéancier butoir de **décembre 2026** pour proposer des alternatives viables financièrement et acceptables collectivement, afin de protéger notre héritage patrimonial. Des représentants de votre Conseil municipal, accompagnés de la Direction municipale, participent activement aux rencontres du comité consultatif.

Je tiens à vous rassurer toutes et tous, qu'aucune décision n'a été prise par le Conseil municipal relativement à ce sujet de l'Avenir de l'église.

Le vieux presbytère

L'analyse du projet d'acquisition du vieux presbytère en lien avec la résolution du Conseil Municipal adoptée lors de la séance régulière de mars dernier se poursuit et prend plus de temps que prévu en ce qui a trait aux évaluations financières des travaux d'urgence à réaliser sur l'édifice, information nécessaire permettant de calibrer l'offre d'achat.

Compte tenu de l'importance de cet édifice pour un usage communautaire et permettant de soutenir l'accessibilité à des logements tout comme ceux adjacents de l'édifice voisin – Accès Logis, ce projet de prise en charge du Presbytère constitue un projet **Phare** pour la vitalité de notre communauté, projet que nous devons mener à bien.

Élargissement de la zone à risque de glissements de terrain rétrogressifs – Rang de l'Église Nord-Est

Les membres du Conseil municipal et les représentants de la Direction ont rencontré, le 8 avril 2026, lors d'une séance d'information à laquelle était convoquée uniquement les propriétaires concernés par les mesures exceptionnelles mises en place par le Conseil municipal selon l'article 145.44 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1). Cet article prévoit que, malgré toute autre disposition, le Conseil municipal doit suspendre la délivrance d'un permis ou d'un certificat lorsqu'il a des motifs sérieux de croire que les usages, activités, constructions ou ouvrages projetés doivent être régis ou prohibés, pour des raisons de sécurité publique, par un règlement.

Lors de la séance régulière du Conseil municipal du 13 avril dernier, nous avons communiqué la genèse des demandes provenant de la Direction Municipale depuis 2023 menant aux changements apportés récemment par le Ministère du Transport et de la mobilité durable à la carte relativement à la zone à risque de glissements de terrain rétrogressifs dont la zone initiale était déjà connue depuis 1980.

Réduction de la zone à risque dans le village

À la suite de sondages additionnels effectués par le Ministère du Transport, demandés initialement pour réduire la zone à risque dans le village et permettre la vente et la construction de deux terrains situés à l'extrémité sud-est de la rue Marie-Désy (développement domiciliaire effectué par la Municipalité), le Ministère a accepté de réduire la zone à risque, permettant ainsi la disposition de ces deux terrains.

Élargissement de la zone à risque – secteur Rue de l’Église Est au Nord de la rivière Ste-Anne

Forte de cette décision favorable, la Direction municipale a effectué une demande additionnelle pour réaliser des sondages dans le secteur de la rue de l’Église Est, au nord de la rivière Sainte-Anne en considération de potentiel de construction domiciliaire de ce secteur.

Cette fois, le résultat fut tout autre : lors d’une rencontre tenue le 28 janvier 2026, le Ministère du Transport a informé la Municipalité que la zone à risque de ce secteur, connue depuis 1980, avait été élargie de façon importante et non réduite.

Au cours de la même rencontre, le ministère de la Sécurité publique a également présenté une offre d’aide financière en partage s’élevant à **2,6 millions de dollars** (80 % assumés par le Ministère, 20 % par la Municipalité) pour la réalisation des travaux nécessaires afin d’atténuer le risque et ultimement réduire l’étendue de la zone.

Compte tenu qu’il s’agit d’un enjeu de sécurité publique, votre Conseil municipal a agi avec diligence et pris toutes les actions nécessaires afin d’adresser cette situation.

La Direction municipale est à mettre en place l’équipe de projet de façon à assurer la réalisation de ce projet important dans les meilleurs délais que possible. Nous vous tiendrons au courant des développements. Je tenais à vous en faire part directement via ce mot du maire.

Remerciements

En terminant, les membres du Conseil municipal renouvelé et moi-même tenons à vous remercier sincèrement pour votre soutien, votre confiance et votre participation active aux rencontres plénières mensuelles du Conseil. Vos questions, vos commentaires et votre intérêt pour le développement de Saint-Alban contribuent directement à la qualité de nos réflexions et de nos décisions.

Merci également à toutes celles et ceux qui s’impliquent dans les différents comités et initiatives citoyennes. C’est ensemble, dans un esprit de collaboration, que nous continuerons de bâtir un avenir prometteur pour notre communauté.

Raymond Morissette, Ph. D., CPA

Maire de Saint-Alban



Pour joindre votre Municipalité :

Raymond Morissette, maire	mairie@st-alban.qc.ca 418-609-5088	Stéphanie Coallier, Coordonnatrice des loisirs & de la vie Communautaire	418 998-5973 Loisirs@st-alban.qc.ca
Bureau municipal	418 268-8026 info@st-alban.qc.ca		
Centre communautaire	418 268-3557	École du Goéland	418 268-3332
Bibliothèque	418 268-3557	Parc naturel régional de Portneuf	418 268-6681 info@parcportneuf.com

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :



Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Le conseil municipal de Saint-Alban confirme au ministère des Transports du Québec avoir dépensé une somme de 403 113.42 \$ en entretien du réseau routier local au cours de l'exercice financier 2025.

Avis de motion du projet de Règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments

Avis de motion est donné par Mme Louise Rivard, conseillère au siège # 2, à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire ou spéciale de ce conseil, un règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments sera soumis pour adoption.

Adoption du Règlement sur l'entretien et l'occupation des bâtiments

Le conseil adopte le projet de règlement numéro URB-05.23 relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments tel que déposé.

Avis de motion du Règlement 298 édictant le code de déontologie des élus

Avis de motion est donné par M. Christian Caron, Conseiller au siège #1, à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire ou spéciale de ce conseil, un règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera soumis pour adoption. Un projet de règlement est également déposé conformément à la loi.

Avis de motion du projet de Règlement URB-05.23 modifiant le règlement de lotissement numéro URB-04 et le règlement de zonage numéro URB-05 afin de préciser les modalités applicables aux zones à risque de mouvement de terrain

Avis de motion est donné par M. Andre Marie Chantal, Conseiller au siège #4, à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire ou spéciale de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro URB-04 et le règlement de zonage numéro URB-05 afin de préciser les modalités applicables aux zones à risque de mouvement de terrain sera soumis pour adoption.

Adoption du projet de Règlement URB-05.23 modifiant le règlement de lotissement numéro URB-04 et le règlement de zonage numéro URB-05 afin de préciser les modalités applicables aux zones à risque de mouvement de terrain

Le conseil adopte le projet de Règlement numéro URB-05.23 tel que présenté.

Vente pour non-paiement de l'impôt foncier

Le conseil municipal mandate la directrice générale, Mme Mélodie Couture-Montmeny, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, à transmettre à la MRC de Portneuf la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires. Le conseil municipal autorise cette personne ainsi que le maire, en vertu de l'article 1038 du Code municipal, à enchérir et acquérir un ou des immeubles visés par cette liste, le cas échéant.

Commission de Toponymie – Rue du Notaire

Le Conseil municipal de Saint-Alban approuve la présente demande et mandate la directrice générale afin de soumettre à la Commission de toponymie du Québec une demande officielle d'attribution du nom « Rue du Notaire » à la nouvelle voie de circulation issue du développement de logements multiples.

*Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal, situé au 241, rue Principale à Saint-Alban, aux heures habituelles d'ouverture. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse www.st-alban.qc.ca.

AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement URB-04 ainsi que le règlement de zonage URB-05 de la Municipalité de Saint-Alban.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 13 avril 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le projet de règlement suivant :
 - *Règlement numéro URB-05.23 modifiant le règlement de lotissement numéro URB-04 et le règlement de zonage numéro URB-05 afin de préciser les modalités applicables aux zones à risque de mouvement de terrain;*
 - Ce projet de règlement vise à intégrer au règlement de zonage une carte illustrant la délimitation de la zone potentiellement exposée aux glissements de terrain fortement rétrogressifs identifiée dans l'expertise géotechnique réalisée par la direction de la géotechnique et de la géologie du MTMD. Il vise également à modifier les règlements de zonage et de lotissement de manière à appliquer le cadre normatif applicable aux zones de la classe III au secteur ainsi identifié.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 11 mai 2026 à 18 h 45, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

DONNÉ à Saint-Alban, ce 23 avril 2026.

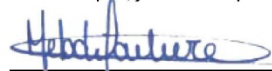


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 23 avril 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 23 avril 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière



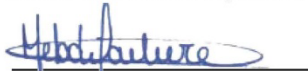
AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments de la Municipalité de Saint-Alban.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 13 avril 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Alban a adopté le projet de règlement suivant :
 - Règlement relatif à l'entretien et à l'occupation des bâtiments de la Municipalité de Saint-Alban;
 - Ce projet de règlement prévoit des modalités relatives à l'entretien de certaines catégories de bâtiments ou d'immeubles érigés sur le territoire de la municipalité afin de les maintenir en bon état de conservation, de prévenir leur détérioration et de prolonger leur durée de vie, lesquelles visent notamment à préserver leur intégrité structurelle et à les protéger des intempéries. Il contient plus particulièrement des normes ayant pour objet de :
 - Favoriser un entretien adéquat des immeubles patrimoniaux pour préserver leur authenticité et assurer leur pérennité;
 - Maintenir la qualité des bâtiments destinés à l'habitation pour assurer la sécurité et le confort de leurs occupants;
 - Sécuriser les bâtiments vacants et prévenir leur détérioration.
2. Le projet de règlement énuméré ci-dessus sera présenté lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 11 mai 2026 à 19 h 00, au Centre communautaire Fernand-Marcotte situé au 179, rue principale à Saint-Alban. Lors de cette assemblée, les personnes et organismes qui le désirent pourront également s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de votre municipalité situé au 241, rue Principale, aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

DONNÉ à Saint-Alban, ce 23 avril 2026.

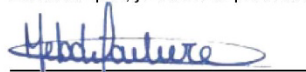


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 23 avril 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 23 avril 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC – PROJET DE RÈGLEMENT DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

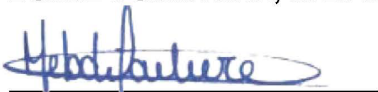
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, greffière-trésorière de la Municipalité à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 13 avril 2026, le projet de règlement n°298 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élu(e)s ;

QUE l'adoption du règlement n°298 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 11 mai 2026 à 19 h 30, au centre communautaire Fernand Marcotte situé au 179, rue Principale à Saint-Alban ;

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 241, rue Principale, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet au www.st-alban.qc.ca.

DONNÉ à Saint-Alban, ce 23 avril 2026.

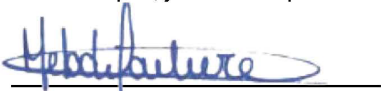


Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 23 avril 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 23 avril 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

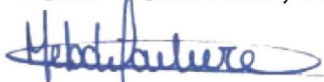
Entrée en vigueur des Règlements numéros URB-01.07 et URB-05.20 modifiant le plan d'urbanisme et le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alban

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le *Règlement numéro URB-01.07 modifiant le plan d'urbanisme numéro URB-01 afin de modifier la carte des grandes affectations du territoire dans le secteur situé à l'intersection des rues Principale et Sauveur-Patry* ainsi que le *Règlement numéro URB-05.20 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin de revoir la configuration des zones à l'intersection des rues Principale et Sauveur-Patry* ont été adoptés par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alban lors de sa séance ordinaire tenue le 9 février 2026;

QUE ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi;

QUE lesdits règlements sont déposés au bureau de la Municipalité de Saint-Alban, au 241, rue Principale et peuvent être consultés aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00.

DONNÉ à Saint-Alban, ce 23 avril 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web www.st-alban.qc.ca, le 23 avril 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 23 avril 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS IMPORTANT

NOUVEL HORAIRE

ÉCOCENTRE ST-ALBAN



RÉCOLO.CA


Nouvel horaire — Écocentre St-Alban

Bonne nouvelle pour les citoyens des municipalités membres de Récolo !

À compter du **14 avril 2026**, l'écocentre de St-Alban offrira un **horaire élargi** afin de mieux répondre à la demande.

 **Mardi au samedi — 8 h à 16 h 45**


Cette bonification vise à faciliter l'accès au service et à soutenir une gestion responsable des matières résiduelles pour l'ensemble des usagers.

Plus de flexibilité, plus de simplicité... et toujours plus de facilité pour disposer de vos matières de façon responsable. 

Pour plus d'infos, visitez : <https://www.laregieverte.ca/ecocentres/ecocentre-st-alban>

Nouveaux compteurs d'eau à Saint-Alban Ce qu'il faut savoir


Dans le cadre du Règlement 294 relatif à l'utilisation de l'eau potable, la Municipalité amorce l'installation de compteurs d'eau. Voici les informations essentielles.

 Échéance : 1er septembre 2026

- Les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) doivent installer leur propre compteur.
- Les nouvelles constructions résidentielles réalisées d'ici le 1er septembre 2026 sont assujetties à l'obligation d'installation et comptent parmi les 20 résidences admissibles au programme gratuit.
- Certaines résidences existantes seront sélectionnées pour un projet de mesure volontaire.

Bonne nouvelle pour les résidents

Pour les installations réalisées avant le 1er septembre 2026, la Municipalité fournit et installe gratuitement le compteur, jusqu'à concurrence de 20 compteurs (incluant les nouvelles constructions assujetties).

 Vous souhaitez participer volontairement? Écrivez-nous à info@st-alban.qc.ca pour être ajouté à la liste.

Les propriétaires concernés recevront prochainement une communication officielle contenant tous les détails.



PISCINES RÉSIDENTIELLES : **DATE D'ÉCHÉANCE REPOUSSÉE AU 30 SEPTEMBRE 2027**

À la suite de l'annonce faite l'automne dernier par la ministre des Affaires municipales concernant le report de la date butoir liée au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, un nouveau règlement a officiellement été édicté le 4 février afin de concrétiser cette décision.

L'échéance pour la mise aux normes des piscines résidentielles installées avant le 1er novembre 2010 est désormais fixée au 30 septembre 2027.

Ce report offre aux citoyens un délai additionnel pour planifier et réaliser adéquatement les travaux requis.

Toutefois, les piscines installées après le 1er novembre 2010 ne sont pas concernées par ce report : elles doivent déjà être conformes aux normes en vigueur. Les inspections débuteront en 2026.



Biblio-Chut ! Votre bibliothèque !

179, rue Principale 418.268.3557

Facebook : **Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban**

Site WEB du Réseau Biblio CNCA : reseaubibliocnca.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundis	13 h 00 – 15 h 00	Mercredis	15 h 00 – 18 h 00
Mardis	18 h 30 – 20 h 00	Vendredis	13 h 30 – 17 h 30

VEUILLEZ NOTER QUE LE 18 MAI LA BIBLIO SERA FERMÉE POUR LE CONGÉ DES PATRIOTES

Le Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches est fier d'annoncer le lancement d'un tout nouveau service numérique.

En effet, une nouvelle collection de plus de 10 000 livres numériques et livres audionumériques de langue anglaise sera accessible à tous les abonnés du Réseau BIBLIO CNCA. Les livres pourront être empruntés sur un ordinateur, sur la plupart des liseuses Kobo (avec Overdrive) ou sur une tablette ou téléphone via l'application Libby, téléchargeable gratuitement sur iOS ou Android.

Le lancement sur le site Web est prévu pour le lundi 13 avril.





Cercle de Fermières Saint-Alban

*La prochaine réunion se tiendra
le jeudi 14 mai à 10h au
Restaurant Le Chavigny.*

**Les activités d'artisanat ont lieu
tous les jeudis de 13h à 15h au
CCFM. Les activités de tissage sont
possibles sur rendez-vous.
Membres et non membres sont
les bienvenues.**



Activités à venir

*Prochaines réunions
mensuelles*

14 mai 10h, Le
Chavigny

*Assemblée générale
annuelle*

11 juin 13h, CCFM

Pour information : Mme Aline Picard, 418-268-3785



**Invitation aux nouveaux parents à venir nous
rencontrer lors des activités le jeudi après-midi. Nous
leur remettons un article fait main pour leur
nouveau-né.**

Club FADOQ Saint-Alban



De la Gaieté St-Alban

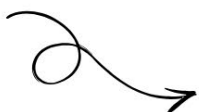
Activités

LES CARTES & JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi

13h00

*Jusqu'au début de la saison de la pétanque. En cas de pluie, les jeux actifs seront disponible au ccfm



BÉNÉVOLE AU MINI-PUTT

Vous aimeriez vous impliquer au mini-putt?

Contactez Myriam Marcotte

418-283-4787



SOUPER FÊTE DES MÈRES

12 mai 18h00

CCFM

25\$ membre & affinité

40\$ non-membre

Réservation auprès de Raymonde avant le 5 mai.

Souper le 12
mai à 18hre

BONNE FÊTE

Maman
que j'aime

CONFÉRENCE

Punch Vitaminé pour une santé en longévité!

Par Mylène Dion

27 avril 13h30

CCFM

Activité pour TOUS & GRATUIT!!!

Informations: Céline Moisan 418-268-4233



AGA

Résultat de L'AGA du 14 avril

Raymonde Naud, présidente

Benoît Houle, vice-président

Danielle Genest, secrétaire

Myriam Marcotte, trésorière

Michel Dusablon, Huguette Caron, Line Ridorossi administrateur

Félicitations à tous les élèves!



Mylene Dion

* Un événement ouvert à tous :
Parents et enfants, couples, personnes seules, aînés. *

La marche des générations

* 14 mai 2026 | Départ de la marche : 13h00
* Rassemblement à partir de 12h45 *

Stationnement - Aréna de St-Raymond

Au programme :

- Période d'échauffement
- Marche animée. Habillez-vous confortablement
- Collations santé
- Tirage de prix de participation
- Une belle occasion de visiter le **Salon des organismes** au Centre multifonctionnel (voisin de l'aréna) qui ouvrira ses portes à partir de 14h.

Beau temps, mauvais temps !



Inscription demandée via le lien ou le code QR :

<https://forms.office.com/r/lj5dhJdzRM>
ou encore au 418 873-4557, poste 21 ou à
info@cerfvolantdeportneuf.org



* Une initiative rendue possible grâce à la collaboration de
la Ville de St-Raymond, la Table 0 - 5 ans
et la Table de concertation des aînés de Portneuf *

Événement gratuit
et ouvert à tous !

L'occasion parfaite pour
découvrir :
• Des services diversifiés
• Des possibilités de
bénévolat

Salon des organismes

de Portneuf

14 mai 2026 de
14h00 à 19h00
Centre multifonctionnel
Rolland-Dion
160 Pl. de l'Église, Saint-Raymond



VENTE DE GARAGE

Dans la cour de l'aréna

SAMEDI 16 MAI 2026
9H00 À 15H00

LE GRAND - BAZAR

Saint-Ubalde

Horaire

10h-12h: Unité mobile 0-5 ans
10h-15h: Queues de castor
10h-14h: Maquillage avec Créa-Ceaux

- Sculpture de ballons avec Sica Artiste
- Animation avec Clotilde Cloe, Bulles et Cirque

Et d'autres surprises!

Remise d'arbres gratuits!

*Inscription obligatoire pour vendre
*Détails dans l'événement Facebook
*Remis à l'intérieur de l'aréna en cas de pluie



Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX



8, Chemin Petitclerc, Saint-Alban
- 418-326-1335 –
pouillierportnoeuf@hotmail.com

Notre kiosque est ouvert **tous les jours de 9h à 18h**. Nos **œufs frais** y sont toujours disponibles en grande quantité. Vous y trouverez aussi les **légumes de saison** de Terra Sativa, le **miel** de Miel et Co, le **café** de Bivouac Café, les **boissons à l'argousier** de la Ferme d'Achille ainsi que les **produits forestiers** de la Ferme Samuel Beauregard.



Venez nous voir en grand nombre!

ABONNEMENTS DISPONIBLES SAINT-ALBAN, DESCHAMBAULT, QUÉBEC

PANIERES BIO

Terra Sativa
Terre de cultures

DEPUIS 2004
FERMIÈRE
DE LA FAMILLE
MEMBRE

INFORMATIONS ET ABONNEMENT 

www.terrasativa.ca/paniers/



Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX

260 Rang de l'Église N,
Saint-Alban, QC G0A 3B0
(418) 999-8795
fermealmana@gmail.com



Ferme Almana



Les plants de tomates sont bien au chaud dans nos deux serres et l'ail se pointe déjà le bout du nez. Les plants destinés au champ poussent tranquillement dans la chambre à semis.

Vous retrouverez cette année nos délicieuses tomates, avec encore plus de couleurs et de variétés dans nos casseaux de tomates cerises. On les attend d'ici la fin mai.

Nous ferons une vente de plants bio encore cette année. Alors venez nous voir pour la plus belle sélection de variétés ancestrales en ville !

Aussi, pour avoir de nos nouvelles, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook et inscrivez-vous à l'infolettre pour avoir des nouvelles, des concours et des promotions ! Pour ce faire, écrivez-nous un courriel à fermealmana@gmail.com avec « Infolettre » dans l'objet du message.

C'est parti pour la saison 2026 !!!


Le Grenier d'agilité
SAINT-ALBAN

Vous avez un chien actif et vous aimeriez faire une activité avec lui ?

Venez apprendre à réaliser des parcours d'obstacles avec votre chien, tout en vous amusant !



Forfait de 5 x 1 cours/semaine

- **Cours de groupe** (max. 3 participants) : lundi ou jeudi de 18 h à 19 h ou de 19 h à 20 h
- **Cours privés** : vendredi (PM), samedi (AM) et dimanche (AM)

➢ Dans une salle l'hiver et à l'extérieur (terrain clôturé) pendant la belle saison.

➢ À partir de 6 mois pour les chiens et de 10 ans pour les humains.

SAINT-ALBAN 418 284-2013

L'électricité, notre spécialité !



LES ENTREPRISES ELECTRO-MAX

Entrepreneur électricien résidentiel et commercial

- ⚡ Travaux électriques de tous genres
- ⚡ Construction neuve, rénovation et agrandissement
- ⚡ Installation d'éclairage, chauffage, panneaux et bornes de recharge
- ⚡ Service rapide, professionnel et sécuritaire

Faites affaire avec une équipe de confiance pour tous vos projets électriques !

☎ **418-965-0448** / Electro-Max1@hotmail.com
Saint-Marc-des-Carières — Québec à Trois-Rivières

RBQ # 5850-1875-01

OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ



BESOIN D'UN NOUVEAU JOB ?

VIENS JOUER AVEC NOUS !

Nous avons besoin d'une Coach de
soccer pour nos jeunes!

- -2 soirs/semaines
- -mi-mai à mi-août
- -congé dans les semaine de la constructions.

Envoie ton c.v à Stéphanie au
loisirs@st-alban.qc.ca ou directement
au bureau municipal 241 rue principal.



Rejoignez l'équipe !

Nous recherchons des
étudiants pour prêter main
forte à notre équipe de
Mini-Putt

- +/- 20h/semaine
- Jours, soirs et/ou fin de semaines
- Dois être à l'aise avec la caisse.
- Début juin à fin septembre



Envoie ton cv à Stéphanie
au
loisirs@st-alban.qc.ca
ou directement au bureau
municipal au
241 rue principale.

Service mobile à St-Alban

À partir du 28 avril, je serai présent à la salle communautaire de St-Alban. Apportez votre ordonnance et je m'occupe du reste! Venez me rencontrer pour choisir de nouvelles lunettes, discuter ou poser des questions!
Je serai présent à toutes les 2 semaines!

Services Offerts

- Choix de monture (valises de lunettes)
- Copie de lunettes possible
- Réparation de lunettes
- Ajustement de lunettes

INFO@OPTIQUEDELAGE.COM / 418 476-8058



OPTIQUEDELAGEQC

GUILLAUME DELAGE

Opticien-Propriétaire

www.optiquedelage.com

210 rue Notre-Dame, Donnacona, QC

GRATUIT POUR TOUS!

Début: 7 mai
18h30
CCFM, 179 rue principale

BIENVENIDO

¡HOLA!

COURS d'espagnol



Apportez cahier, crayon et votre sourire!



* Les enfants doivent être accompagné d'un adulte en tout temps!

Informations: loisirs@st-alban.qc.ca ou 418-268-8026 poste 5

FESTIVAL DU LIVRE DE L'ÉCOLE DU GOÉLAND

Jeudi 14 mai
15h30 à 18h00
au gymnase

Chaque achat nous servira à obtenir de nouveaux livres pour notre bibliothèque.

Venez nous visiter au 177 rue Principale à Saint-Alban.

Merci de nous encourager!

Paiement: argent, carte de crédit ou débit!

SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER



L'HARMONIE C'EST AUSSI PLANTER LA VIE!

Distribution gratuite de jeunes plants d'arbre (conifères & feuillus) pour agrémenter votre terrain

Le 16 mai 2026
de 9h00 à 12h00
Centre Communautaire
Fernand-Marcotte

Venez encourager les élèves de l'école primaire du Goéland qui auront des plants de vivaces à vendre. Leurs profits serviront dans le cadre de leurs projet plein air!



Pour plus d'informations:
418-268-8026



Mai

2026

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
26	27	28	29	30	1 Bibliothèque 13h30 à 17h30	2
3	4 Bibliothèque 13h00 à 15h00	5 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	6 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	7 Fermières 13h00-15h00 Début cours espagnol 	8 Bibliothèque 13h30 à 17h30	9
10	11 Bibliothèque 13h00 à 15h00 Conseil Municipal 19h30	12 Bibliothèque 18h30 à 20h00 Optique Delage *Aux loisirs* 	13 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	14 Fermières 13h00-15h00  Festival du livre École primaire	15 Bibliothèque 13h30 à 17h30	16 Distribution arbre et compost + Vente de vivaces école CCFM 9h00 à 12h00 
17	18 Bibliothèque FERMÉ Bureau municipal & SAAQ fermés	19 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	20 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00  Début saison du soccer	21 Fermières 13h00-15h00	22 Bibliothèque 13h30 à 17h30	23
24	25 Bibliothèque 13h00 à 15h00	26 Bibliothèque 18h30 à 20h00 Optique Delage CCFM 	27 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	28 Fermières 13h00-15h00	29 Bibliothèque 13h30 à 17h30	30
31	1	2	3	4	5	6